



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Intitulé du projet	PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »
SUR FINANCEMENT IDA :	E0930-BI/E2820-BI
N° du Projet :	P176396/P180987

TERMES DES REFERENCES :

TITRE : TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU NETTOYAGE DES DONNEES DES APPLICATIONS SIGTAS, CCF IMPOTS ET TAXES CCF IMPOT LOCATIF ET VRMS EN VUE DE LEUR MIGRATION VERS LE SYSTEME DE DIGITALISATION DE LA GESTION INTEGREE DES TAXES INTERNES ET RECETTES NON FISCALES « E-KORI ».

Septembre 2026



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

TITRE : TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU NETTOYAGE DES DONNEES DES APPLICATIONS SIGTAS, CCF IMPOTS ET TAXES CCF IMPOT LOCATIF ET VRMS EN VUE DE LEUR MIGRATION VERS LE SYSTEME DE DIGITALISATION DE LA GESTION INTEGREE DES TAXES INTERNES ET RECETTES NON FISCALES « E-KORI ».

Ministère	Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique
Projet	Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique
Activité 2.4.3.17	Nettoyage des données des applications SIGTAS, CCF impôts et taxes, CCF impôt locatif et VRMS en vue de leur migration vers le système de digitalisation de la gestion intégrée des taxes internes et recettes non fiscales "e-KORI".
Bénéficiaire	Office Burundais des Recettes (OBR)

1. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en place du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique du Burundi (PAFEN) en sigle d'un montant total de 92 millions de dollars américains, y compris le financement additionnel pour la modernisation de la gestion des finances publiques (GFP). Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour financer les prestations d'un Consultant chargé **du nettoyage des données des applications SIGTAS, CCF impôts et taxes, CCF impôt locatif et VRMS en vue de leur migration vers le système de digitalisation de la gestion intégrée des taxes internes et recettes non fiscales "e-KORI"**.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2.1. Objectif et Description du Projet PAFEN

L'objectif du PAFEN est d'accroître l'accès à l'Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du gouvernement à gérer ses ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique.

Les Composantes du Projet

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

Composante 1 : Accès et inclusion numériques

- Sous-composante 1.1 : Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès numérique
- Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
- Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques

- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services en ligne
- Sous-composante 2.2 : Infrastructure et plateformes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publique
- Sous-composante 2.3 : Numérisation de certains services et de cas d'utilisation phares
- Sous-composante 2.4 : Modernisation des principaux processus de GFP

Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet.

Composante 4 : Composante de réponse d'urgence

Le PAFEN soutiendra une série de réformes visant à (i) renforcer le secteur des infrastructures numériques, le rendant plus attractif pour les investissements ; (ii) à rapprocher les services des citoyens et à améliorer



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

l'efficacité et la transparence du secteur public ; et (iii) soutenir l'utilisation des technologies numériques et des données pour faciliter la prise de décisions politiques et promouvoir les investissements.

Le projet est administré par une unité de gestion du projet (UGP) au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

Parmi ses activités, le Projet cherchera à créer un gouvernement numériquement actif en finançant des facilitateurs numériques transversaux qui peuvent stimuler la capacité de prestation de services publics numériques par le biais de cadres juridiques, réglementaires et institutionnels solides, d'une infrastructure numérique abordable, économe en énergie et résiliente, et de plateformes publiques numériques partagées, interopérables et sécurisées, et ainsi soutenir l'augmentation progressive des services électroniques transactionnels et une plus grande utilisation des technologies numériques par l'administration publique du Burundi.

La Sous-composante 2.4 « Modernisation des principaux processus de GFP » dédiée à l'amélioration de l'efficacité et la transparence des domaines clés de la GFP, grâce à la réingénierie des processus soutenue par les technologies numériques, fournira un mécanisme d'assistance technique pour les principales priorités du gouvernement et renforcera l'UGP PAFEN avec des recrutements supplémentaires et la réhabilitation d'un site dédié au projet.

Le projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion du Projet (UGP) mise en place au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC).

2.2. Mission et vision de l'OBR

Dans les limites des lois fiscales et douanières, l'Office Burundais des Recettes a pour missions de :

- Etablir, recouvrer, administrer au sens large et comptabiliser les recettes publiques pour le compte du Trésor Public ;
- Conseiller le Gouvernement sur toutes les questions concernant tous les aspects de politique fiscale ;
- Promouvoir et veiller au respect des obligations fiscales et douanières ;
- Conseiller et sensibiliser les autorités locales décentralisées en matière d'établissement et de collecte de leurs recettes ;
- Promouvoir le civisme fiscal de la population ;
- Assister le Gouvernement dans la mise en place des mesures visant à la promotion de l'investissement et des échanges commerciaux ;
- Combattre la fraude fiscale et douanière, l'évasion fiscale et coopérer à cette fin avec d'autres autorités compétentes en la matière au Burundi et à l'étranger ;



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-B1/ E2820-B1

- Jouer le rôle de police judiciaire à l'égard des contrevenants à la législation fiscale et douanière, sous réserve d'autres lois en vigueur ;
- Produire des rapports et statistiques sur la collecte des recettes et les échanges commerciaux ;
- Accorder des exonérations prévues par les lois en vigueur au Burundi conformément aux procédures qu'il adopte ;
- Remplir toute autre fonction concernant les recettes publiques que le Ministre de tutelle peut lui confier.

La vision de l'OBR est de devenir une administration fiscale moderne, efficiente et orientée client contribuant au développement durable du Burundi.

2.3. Justification du besoin

L'Office Burundais des Recettes (OBR) a entrepris un projet de digitalisation de la gestion intégrée des taxes internes et des recettes non fiscales, dénommé « e-KORI ». Ce système vise à moderniser l'administration fiscale, à améliorer l'efficacité de la collecte des recettes et à faciliter les interactions avec les contribuables. Il permettra aussi de réduire les délais de traitement, d'automatiser les processus, et d'accroître la transparence et la confiance des contribuables envers l'administration fiscale.

Pour que le système «e-KORI» soit opérationnel, il est indispensable de disposer des données précises et fiables à migrer vers ce nouveau système. Actuellement, l'OBR possède des données issues des applications SIGTAS, CCF impôts et taxes, CCF impôt locatif et VRMS qui ne sont pas intégrés et par conséquent, elles n'échangent pas correctement de données. Certaines données présentent quelques irrégularités, ce qui représente un risque pour la migration vers e-KORI. Ainsi, un nettoyage des données s'avère nécessaire pour garantir le succès de cette migration.

Le nettoyage attendu devrait aboutir à la fiabilisation des données et permettre à l'OBR de disposer des données cohérentes à la réalité du terrain. Ainsi, chaque contribuable inscrit à l'OBR devrait correspondre à un contribuable réel, chaque dette fiscale devrait être réelle et correspondre à un vrai contribuable, etc....

La réussite de ce travail dépendra de la collaboration étroite entre le consultant qui apportera la technicité et l'OBR qui apportera les éclaircissements nécessaires puis prendra les décisions idoines.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



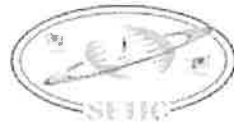
pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

3. OBJECTIF(S) DE LA MISSION

Le consultant aura pour missions de :

- i. Pour les données d'immatriculation des contribuables :
 - Analyser les données se trouvant dans le système SIGTAS /e-KORI
 - Vérifier que les données correspondent à la réalité (nom, NIF, adresse, activité économique, etc...) : par exemple, un contribuable enregistré comme personne physique doit avoir un code de type de contribuable valide ;
 - S'assurer que toutes les informations obligatoires sont présentes (identité, coordonnées, secteur d'activité, statut juridique...) ;
 - Identifier les doublons et les quasi-doublon ;
 - Vérifier la cohérence des données entre champs (ex. : date de naissance cohérente avec âge déclaré, adresse valide) ;
 - Vérifier la cohérence des données avec le système easybusiness de l'ADB (Registre de commerce, secteur d'activité,) ;
 - Identifier les contribuables qui ne sont plus actifs (par exemple sociétés radiées du registre de commerce,)
 - En collaboration avec OBR, corriger les problèmes identifiés
 - Proposer des mesures pour préserver la fiabilité des données du fichier de contribuables à l'avenir.

- ii. Pour les données du compte courant fiscal :

L'analyse de la qualité des données des CCF consistera à vérifier que les informations enregistrées dans ce registre électronique (qui retrace les obligations et paiements fiscaux de chaque contribuable) sont fiables, cohérentes et exploitables pour la gestion fiscale.

Ainsi, il s'agira de:

- Détecter et supprimer les doublons et les quasi-doublons (ex. : même paiement enregistré deux fois, même contribuable avec deux CCF, ...).
- Vérifier et assurer que chaque enregistrement du CCF correspond bien à un NIF unique.
- Vérifier la concordance entre les données du compte courant fiscal et celles des systèmes externes (.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



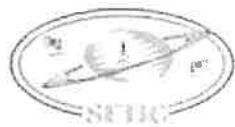
pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

- Contrôler que les soldes sont correctement calculés (débits – crédits);
- Vérifier que les montants d'impôts dus correspondent aux déclarations et aux lois fiscales ;
- Contrôler que les paiements enregistrés correspondent aux quittances de paiement
- S'assurer que chaque opération (déclaration, paiement, pénalité, remboursement) est bien enregistrée ;
- Vérifier que tous les champs obligatoires (date, type d'impôt, montant, référence de paiement...) sont remplis ;
- En collaboration avec OBR, corriger les problèmes identifiés ;
- Identifier les failles qui ont conduit aux différents problèmes puis proposer des mesures (techniques, procédurales, ...) pour préserver la fiabilité des données du CCF à l'avenir.

iii. Pour les données de l'immatriculation des véhicules

- Détection et suppression des doublons/quasi-doublons
- Corriger les fautes typographiques ou incohérences (ex. : modèle de véhicule inexistant).
- Identifier les champs obligatoires non remplis (plaque, numéro de châssis, propriétaire, type de véhicule...).
- Proposer la relancer les usagers ou services pour compléter les informations manquantes Comparer avec la base de données des douanes pour valider les données de l'immatriculation des véhicules.
- Mettre à jour les informations obsolètes (changement de propriétaire, adresse, statut du véhicule);
- Supprimer les enregistrements de véhicules hors circulation ;
- Uniformiser les formats de données (ex. : "Toyota Corolla" au lieu de "Corolla Toyota");
- En collaboration avec OBR, corriger les problèmes identifiés.
- Identifier les failles qui ont conduit aux différents problèmes puis proposer des mesures (techniques, procédurales, ...) pour préserver la fiabilité des données de l'immatriculation des véhicules à l'avenir.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

Pour toutes les données, documenter de manière exhaustive le processus, les méthodes, ainsi que les outils utilisés dans ces travaux de nettoyage.

4. PROFIL, QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le consultant doit disposer des compétences académiques et des expériences professionnelles détaillées comme suit.

A. Formation et expérience

- **Formation** : Diplôme universitaire minimum Bac+5 en informatique, Option software ou diplôme équivalent ;
- **Expérience** :
 - Avoir travaillé comme informaticiens sur les logiciels de l'administration fiscale pendant au moins cinq ans (administrateur de logiciels applicatifs ou DBA) et fournir des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de services rendus
 - Avoir travaillé, sur au moins dans deux projets d'analyse et de nettoyage des données d'une administration fiscale ou similaire et fournir des attestations de bonne fin d'exécution.
 - Expérience avérée en migration de données entre systèmes hérités et nouveaux systèmes intégrés.
 - Connaissance du SIGTAS ou d'un système d'administration fiscale similaire fortement souhaitée.
- **Certificat** : Avoir une certification ISO 8000.

B. Compétences requises

- Avoir une connaissance des normes et pratiques en matière de gestion et analyse de données fiscales.
- Avoir une maîtrise des systèmes de gestion de bases de données : au moins Oracle Database et MySQL.
- Avoir une excellente maîtrise du langage Transact SQL (certification reconnue à l'international à l'appui) ;
- Avoir une maîtrise du français (obligatoire).



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

5. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Le consultant devra exécuter sa mission en phases détaillées ci-après :

1. **Analyse des données** : Catégorisation des données existantes.
2. **Plan de nettoyage** : Élaboration d'une stratégie de nettoyage des données détaillant les applications concernées (SIGTAS, CCF impôts et taxes, CCF impôt locatif et VRMS).
3. **Mise en œuvre** : Exécution du nettoyage selon le plan établi.
4. **Validation** : Validation pour s'assurer de l'intégrité des données nettoyées.
5. **Rapport final** : Présentation des résultats et recommandations.

6. CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES FISCALES

- 6.1 Accord de Non-Divulgence (AND). Avant le démarrage de la mission, le consultant devra signer un Accord de Non-Divulgence (AND) couvrant l'ensemble de données et informations auxquelles il aura accès dans le cadre de la mission. Les obligations de confidentialité demeurent en vigueur pendant une période de cinq (5) ans après la fin de la mission.
- 6.2 Utilisation des données strictement limitée à la mission. Toute utilisation à des fins commerciales, académique, ou autre nature est strictement interdite.
- 6.3 Destruction des données en fin de mission. À la clôture de la mission, le consultant devra certifier par écrit la destruction sécurisée de toutes les copies de données en sa possession (copies de travail, extraits, fichiers intermédiaires), selon un protocole agréé avec l'OBR.

7. LIVRABLES ATTENDUS

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Rapport de cadrage et plan de travail détaillé - délai de soumission : Semaine 2
- Rapport d'analyse des données existantes – délai de soumission : Fin Mois 1
- Plan de nettoyage des données pour chaque application comprenant le processus détaillé du nettoyage – délai de soumission : Fin Mois 2
- Fichiers des données nettoyées et validées par la hiérarchie de l'OBR. – Fin Mois 5



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

- Rapport final de clôture (résultats, recommandations, transfert de compétence) .
- Tous les rapports seront livrés en 3 exemplaires et sur support électronique.

8. DURÉE DE LA MISSION

La mission du consultant est estimée à six (6) mois à partir de l'acceptation du contrat par les deux parties.

9. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements seront effectués selon un échéancier détaillé dans le tableau ci-dessous, en fonction de l'avancement des travaux et de la validation des livrables.

N°	Nom du livrable	Paiement (% du montant global)
1	Rapport d'analyse des données existantes	20%
2	Plan de nettoyage des données	
3	Rapport de fin des travaux de nettoyage des données (Fichiers des données nettoyées et validées).	60 %
4	Rapport final : Présentation des résultats obtenus, validation et recommandations	20%

10. CRITERES D'ACCEPTATION PAR LIVRABLE

Rapport d'analyse de données existantes :

- Couverture de 100% des systèmes (SIGTAS, CCF x2, VRMS) ;
- Classification des anomalies par type (doublons, champs manquants, incohérences, erreurs topographiques) et par niveau de criticité (Critique/Majeur/Mineur) ;
- Quantification du taux d'anomalies par système et par type ;
- Registre des risques de mitigation initialisé.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

Plan de nettoyage :

- Règles de transformation et de déduplication documentées pour chaque système ;
- Règles soumises et validées par l'expert métier OBR avant application ;
- Seuils de correspondance pour la déduplication définis et approuvés par l'OBR.

Fichiers de données nettoyées :

- Taux de doublons résiduels $\leq 1\%$ par système ;
- 100% des champs obligatoires renseignés dans les enregistrements traités ;
- Taux d'anomalies résiduelles (tous types confondus) $\leq 2\%$;
- Validation par échantillonnage ($\geq 10\%$ des enregistrements) réalisée et documentée par l'OBR ;
- Journal complet des modifications effectuées (logs) remis à l'OBR.

Rapport final

- Bilan complet des anomalies traitées par système (volume initial, volume traité, taux de correction) ;
- Recommandations pour prévenir la réapparition des anomalies dans e-KORI ;
- Documentation complète des outils et scripts utilisés, remise à l'OBR en format éditable ;
- Certification de destruction des données par le consultant.

11. PROCÉDURE DE CONTRACTATION, DE REPORTING ET DE VALIDATION

Le Consultant sera contracté par le PAFEN, qui gérera le contrat et qui se chargera de l'approbation des livrables à travers un comité technique de suivi ad hoc mise en place par le coordonnateur du PAFEN et comprenant les membres de OBR, du PAFEN et de toute autre personne jugée utile pour ce travail.

Le consultant travaillera avec l'équipe technique que le Commissaire Général de l'OBR désignera pour la mise en place des livrables.

Tous les livrables doivent être soumis au Coordonnateur de l'UGP et à l'OBR. Les livrables écrits doivent être soumis électroniquement au format PDF et Word modifiable, permettant ainsi de faire des commentaires/modifications.



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)
N° Projet : P176396/ P180987
Source de financement : IDA : E0930-B1/ E2820-B1

Un comité technique de suivi ad hoc sera nommé par le coordonnateur du PAFEN et sera chargé de passer en revue chaque livrable pour fournir des commentaires/valider chaque livrable dans un temps raisonnable. Sur demande, le Consultant pourra également être amené à présenter verbalement le livrable (en présentielle ou virtuellement) aux parties prenantes concernées, pour permettre des retours et une validation.

12. MÉTHODE DE SÉLECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».



Kinindo, Quartier Zeimet
Jonction Rues Kiremba et
Kinyinya N°14



info@pafen.gov.bi



pafen.gov.bi



PafenBurundi



PafenBurundi